

BILLS—Suite.

- M. Maclean—Demande qu'on profite de cette occasion pour imposer l'obligation de la main-d'œuvre canadienne—8910.
- Laurier (sir W.)—La question a été réglée dans un bill spécial, et suffisamment—8910.
- M. Sproule—Se plaint que le gouvernement subventionne les lignes de chemin de fer où ses partisans ont la haute main et pas celles où ce sont ses adversaires—8916.
- M. Haggart—D'après l'ancienne loi, les subventions ne pouvaient être payées à moins que la ligne ne fût terminée par sections de dix milles chacune—8920 ; en morcelant les subventions par tronçons on peut subventionner les travaux par bouts de trois ou six milles—8920.
- M. Barker—Dénonce la composition de la compagnie du chemin de fer du Lac Nepigon—8923 ; il y voit une entreprise libérale d'abord, américaine ensuite—8930.
- M. Emmerson—Avant de signer le contrat de subvention le gouvernement s'informa de la valeur des entrepreneurs—8931.
- M. Lennox—Est opposé au subventionnement des entreprises particulières—8932 ; il est opposé à ce que le gouvernement fédéral aide le gouvernement d'Ontario à faire ce que celui-ci ne peut pas faire—8932.
- M. Hughes (S.)—Dénonce les accaparements de M. Conmee—8933 ; du temps de sir John A. Macdonald la politique du gouvernement était de n'accorder des subventions qu'aux chemins de fer qui traversent des districts colonisés ou de nouveaux districts dans lesquels l'Etat fédéral avait des intérêts—8933 ; il n'y a pas autour du lac Nepigon un seul endroit où un colon puisse s'installer—8937.
- M. Blain—Cette subvention va tomber dans le gousset de promoteurs américains—8937.
- M. Sproule—Qualifie cette subvention d'opération immorale—8939.
- M. Henderson—Proteste contre la subvention à un embranchement de la ligne du C.P.R. à Saint-Philippe d'Argenteuil vers le nord—8943.
- M. Maclean—Proteste également par principe et protestera contre toute subvention devant aller au C.P.R. ou au G.T.R. tant que ces compagnies auront un contrat exclusif avec la compagnie de téléphone Bell—8944.
- M. Christie—La ligne d'Argenteuil desservira une carrière où on paie maintenant \$5,000 par mois de salaires, quand l'embranchement sera construit, on paiera 4 ou 5 fois ce montant—8945.
- M. Maclean—Propose d'ajouter une clause mettant comme condition des subventions que les compagnies qui en jouiront devront assurer faveur égale à toutes les compagnies en ce qui a trait à l'usage des gares et locaux pour communication téléphonique—8948.

BILLS—Suite.

- M. Blain—Désirerait étendre au matériel roulant la clause imposant l'obligation d'acheter des rails canadiens quand on peut se les procurer—8950 ; le tarif ne suffit pas à protéger le fabricant canadien—8952 ; on devait fabriquer des rails au Sault Sainte-Marie et il ne s'en est pas fabriqué un—8954.
- Hon. Fielding—Une résolution de cette nature dirait en somme que les compagnies de chemin de fer devront se procurer leur matériel roulant en Canada chaque fois qu'il sera possible de se le procurer à des prix aussi favorables qu'à l'étranger—8954 ; mais c'est ce qui se fait maintenant sans résolution—8954 ; la fabrique de locomotives de Kingston ne peut pas suffire aux commandes—8954 ; depuis 3 ans il ne s'est pas importé de locomotives—8954 ; il est faux que le gouvernement ait donné des primes pour la fabrication des rails d'acier—8955.
- M. Johnston (Alex.)—La compagnie de forges et d'aciéries Dominion complète la construction d'une usine pour la fabrication des rails d'acier—8956 ; elle prend des commandes—8957 ; en 1887, le gouvernement conservateur a refusé d'imposer un droit pour protéger la fabrication des rails d'acier—8957.
- M. Kaulbach—S'étonne qu'on n'ait pas songé à subventionner des chemins de fer dans le beau comté de Lunenburg—8960.
- Hon. Fielding—Rappelle que ce sont seulement d'anciennes subventions qu'on fait renaitre—8961.
- Résolutions rapportées—8963.
- Hon. Emmerson—Présente (Bill n° 171) basé sur les résolutions—8964.
- Hon. Emmerson—Propose deuxième lecture (Bill n° 171) autorisant le paiement de subventions à certains chemins de fer, adopté—9186.
- 2e lecture adoptée et en comité—9186.
- Hon. Emmerson—Propose que toute décision rendue par la commission des chemins de fer relativement aux versements fractionnaires pourra être annulée ou modifiée par le Gouverneur en conseil suivant qu'il le trouvera juste et convenable—9186.
- Adopté—9186.
- Bill rapporté—9188.
- Troisième lecture proposée—9188.
- M. Sproule—Propose amendement Maclean mettant comme condition aux subventions les facilités téléphoniques—9188.
- Rejeté sur division—9188.
- 3e lecture, adopté—9188.
- Sanctionné—9212.
- TERRITOIRE DU YUKON.**
- Hon. Fitzpatrick présente (Bill n° 39) expli. : pour amender l'acte du territoire en permettant aux commissaires de délimiter les divisions et de prendre des dispositions pour l'élection des conseillers ; 1re lecture—944.
- En comité, rapporté, 3e lecture, adopté—5262.
- Sanctionné—7017.